



Le Mot du Maire

Après deux années de covid 19, nous commençons enfin à apercevoir le bout du tunnel.

Beaucoup de travaux qui auraient dû être réalisés ont été décalés en 2022. Un plan d'investissement annuel sur la voirie a été validé par le conseil municipal. L'objectif étant de réhabiliter progressivement l'ensemble de notre voirie communale.

Le projet de Maison d'Assistantes Maternelles avance également pour une ouverture espérée en septembre 2022.

2022 s'annonce également comme une année importante. En effet, nous rentrons dans la campagne électorale qui précède l'élection présidentielle et le renouvellement dans la foulée de la chambre des députés. Cette campagne est malheureusement troublée par le conflit ukrainien. C'est une tragédie inacceptable aux portes de l'Europe. Même si l'histoire de l'Ukraine et de la Russie sont complexes depuis des décennies comment imaginer en 2022 un conflit armé, alors qu'un défi mondial nous attend pour préserver notre modèle de vie : stopper le changement climatique.

Malgré tout cela, la vie du village, la vie associative s'intensifient et déjà je peux vous annoncer que le Festival de Jazz 2022 aura une programmation des plus brillantes avec des artistes célèbres dans le monde du Jazz. Nous aurons besoin de beaucoup de bénévoles pour cette organisation.

Je vous souhaite à toutes et tous de pouvoir profiter en famille des beaux jours qui reviennent!

Le Maire, Pascal VABRE.



Élections 2022

- *Présidentielle: 10 et 24 avril*
- *Législatives: 12 et 19 juin*

DÉPLACEMENT DU BUREAU DE VOTE

Par arrêté préfectoral n°2021-I-939 **le bureau de vote du Triadou** initialement situé à la Mairie **est transféré à la Salle Polyvalente**, Parc de la Plaine.

Date Limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle

En ligne le 02 mars 2022 sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-minscris-sur-listes-electorales>

En mairie le 04 mars 2022 (Mairie ouverte de 8h45 à 12h30)

Vérification de sa situation électorale

Vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données grâce au téléservice « [Interroger sa situation électorale](#) ».

Il vous suffit d'indiquer la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée.

Procuration

Si vous ne pouvez pas être présent pour voter en personne, vous pouvez faire une procuration.

Vous pouvez effectuer votre procuration en ligne via le service « ma procuration ». Il faudra vous inscrire sur la plateforme FranceConnect : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>. Dans un second temps, il faudra vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité. Vous serez informé par courriel de la validation de votre procuration.

ÉTAT CIVIL 2021

(Publication avec l'accord des familles)

NAISSANCES

- Mila RUAT, le 07 janvier 2021, de Fanny BOITEL et Richard RUAT
- Timothé LESNIK, le 04 novembre 2021, de Manon DEPRELE et Julien LESNIK
- Neïla GAUTHREAU, le 05 novembre 2021, de Alexia GENIEZ et de Brice GAUTHREAU

1 MARIAGE

Nous leur adressons toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur!

DÉCÈS

-Sophie RIBES, le 24 novembre 2021

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles et aux proches

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES SUR LA COMMUNE



Mme CHEVEAU Catherine

7 rue du Grenache 34270 LE TRIADOU
04 67 34 07 53 / 06 31 68 85 40

Mme GUTIERREZ Blandine

2A rue de la Source 34270 LE TRIADOU
06 13 79 55 38

MÉNAGE / REPASSAGE GARDE D'ENFANTS

Carine MOULAS, habitante du Triadou, aide à domicile depuis 12 ans,

A partir du 15 mars des créneaux se libèrent suite au déménagement d'un client.

Réserver votre créneau : 13€ en Cesu

Repassage à la main, je la récupère chez vous la repasse et vous la ramène dans le délai convenu ensemble.

Garde d'enfants occasionnelle en soirée.

Carine: 06 80 60 96 25



Obligations légales de débroussaillage



Notre territoire est particulièrement exposé. Le Département de l'Hérault est régulièrement et intensément touché par les incendies de végétation. Plus de 740 ha de forêt et plusieurs centaines d'hectares d'espaces agricoles ou péri-urbains ont été ravagés par les flammes en 2021 avec plusieurs constructions endommagées et détruites. Le Triadou est particulièrement exposé aux risques de sécheresse et donc d'incendie.

Le débroussaillage est une obligation légale (article L131-10 du Code Forestier) et est nécessaire afin de garantir la sécurité des personnes et des biens. Notre commune est concernée par l'application de cette réglementation.

Les propriétaires doivent satisfaire à cette obligation avant le début de l'été. Des contrôles seront effectués et en cas de non respect de la réglementation, le Maire pourra mettre en place une procédure de travaux d'office aux frais des propriétaires.

<https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Reglementation-debroussaillage>

Les travaux de voirie sur la commune

Dans le cadre de la mutualisation des travaux de voirie 2021 avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, des travaux de réfection de voirie programmés sur la commune au chemin du Terrieu, à l'allée du Pic Saint Loup et à l'accès des parkings des terrains de tennis viennent de s'achever.



DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES D'URBANISME



Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer sa demande de permis de construire, déclaration préalable ou encore certificat d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Le dépôt en ligne c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Le dépôt en ligne est un nouveau service mutualisé par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Le secrétariat de la mairie du TRIADOU continue de vous accueillir pour réceptionner vos demandes papier déposées en mairie ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

La Commune reste le guichet compétent qui peut vous accueillir pour répondre à vos questions d'urbanisme.

Pour déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée depuis le 1^{er} janvier 2022, il suffit de cliquer sur le lien ci-après et de s'inscrire pour commencer la démarche.

<https://gnau25.operis.fr/grandpicsaintloup/gnau>

IF Info-Flash
Informe et Alerte les citoyens

Soyez **ALERTÉ et INFORMÉ** en temps réel

L'écosystème numérique **Info flash** vous informe et vous alerte sur les événements locaux et l'actualité. Les alertes de votre ville sont toujours dans votre poche, où que vous soyez.

SIMPLE ET GRATUIT

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **Info-flash** sur internet.

2 Ouvrez **Info-flash** et ajoutez votre commune en favori.

Pas besoin de créer un compte, 100% anonyme!

Félicitations vous recevrez désormais des notifications des autorités locales en cas d'alertes ou d'informations!

La Mairie du TRIADOU



Afin de recevoir en temps réel les informations diffusées par la commune du Triadou télécharger INFO FLASH l'outil d'alerte et d'information.

Une fois inscrit, vous serez automatiquement informé par notification en fonction de votre choix sur votre smartphone (alerte météo, informations liées aux écoles, travaux en cours, futures animations dans le village....)

Aucune donnée personnelle ou de géolocalisation n'est requise ni stockée par l'application.

Téléchargez dès maintenant l'application Info-Flash sur votre mobile via:



et mettez la commune **LE TRIADOU** dans vos favoris.

DU RACCORDEMENT... JUSQU'AU TRÈS HAUT DÉBIT

1 Le déploiement de la fibre optique pour les particuliers

Un réseau FTTH permet de proposer des accès très haut débit à l'ensemble des logements, et locaux à usage professionnel, qu'il s'agit d'une zone dédiée. Tout cela depuis un nœud unique, le nœud de raccordement optique (NRO).

NRO Nœud de Raccordement Optique (NRO)
Le NRO est le nœud extrême d'un réseau FTTH. C'est ici que la fibre optique est recueillie depuis un ou plusieurs réseaux de collecte pour être acheminée vers l'ensemble des logements desservis par le réseau.



2 Le transport vers les zones d'habitation

Du NRO, la fibre est transportée vers des zones d'habitations. Ces zones sont caractérisées par l'existence d'un sous-répartiteur optique (SRO), derrière lequel chaque logement est desservi avec une fibre optique.

SRO Sous-Répartiteur Optique (SRO)
Le SRO ou PM (point de mutualisation) est un nœud intermédiaire de brassage du réseau FTTH, derrière lequel les logements ou locaux à usage professionnel, sont desservis avec une fibre optique.



3 Le raccordement de votre quartier

Afin d'amener la fibre jusqu'aux logements, des points de branchement optique (PBO) sont créés à proximité des habitations. Dans les immeubles collectifs, le PBO est généralement installé dans les boîtes à clés de la colonne montante. Autrement, il est généralement installé en façade, en chambre de génie civil ou sur un poteau.

PBO Point de Branchement Optique (PBO)
Le PBO est le nœud du réseau FTTH situé au plus près des logements et locaux à usage professionnel, à partir duquel sont réalisées les opérations de raccordement final.



4 L'accès au très haut débit

Un technicien peut maintenant procéder au branchement final dans le logement, après avoir souscrit à une offre auprès d'un FAI, en raccordant la prise terminale optique (PTO) au PBO le plus proche.

PTO Prise terminale optique (PTO)
C'est la prise murale située dans l'adresse de l'utilisateur final. C'est sur cette prise que l'utilisateur connectera sa BOX.



C'EST MAINTENANT TERMINÉ : VOUS DISPOSEZ DE TOUTE LA PUISSANCE DE LA FIBRE À DOMICILE !

heraultnumerique.fr



1

TESTER L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE LOGEMENT

Rendez-vous sur www.heraultnumerique.fr

Après avoir vérifié que votre logement soit raccordable, contactez ensuite le fournisseur d'accès internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.

Plus d'infos sur les opérateurs disponibles dans la zone d'initiative publique sur :

www.covage.com/fibre-herault-thd/operateurs

2

UN TECHNICIEN RACCORDE MON LOGEMENT À LA FIBRE

Conseil : conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service.

3

JE BRANCHE MA BOX ET MON OPÉRATEUR ACTIVE MA LIGNE

Je profite de mes nouveaux services !

www.heraultnumerique.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes propose:

► Une formation aux premiers secours PSC1 1, pour les 11 – 17 ans résidents du territoire (tarif 5€)
Lundi 25 avril 2022 de 9h à 17h30

Inscriptions 04 67 55 17 04

<https://grandpicsaintloup.fr/content/uploads/2022/02/2022-PSC1-printemps-25-04-2022-web.pdf>



Pour m'engager auprès des autres
J'ai choisi
l'aide à domicile.
Pourquoi pas vous ?



L'ADMR HORTUS RECRUTE EN CDI !

INTERVENANT A DOMICILE (h/f) - A partir de 104 heures /mois
SECTEUR : Vacquières, Sainte Croix de Quintillargues, le Triadou, St Jean de Cuculles, Rouet, Ferrières les Verrières, Saint Vincent de Barbeyrargues...
CONTACT : admr34-7617@candidatus.com - 04 67 66 87 50



MARS 2022

ATELIERS NUMERIQUES

Durée 1h30

Gratuits et ouverts à tous

PROGRAMME

Lundi 7 MARS à 10h

✓ Scanner un document avec son imprimante ou son smartphone

Mardi 15 MARS à 10h

✓ Bureautique : Tableur et feuille de calcul

Vendredi 25 MARS à 10h

✓ Les Appels en Visio (avec zoom, Teams, Jitsi, WhatsApp, Messenger...)

Lundi 28 MARS à 10h

✓ Bureautique : Le traitement de texte de Libre Office (niveau intermédiaire)

INSCRIPTION



9 place de la Mairie
34380 Saint Martin de Londres

04 67 55 87 26
franceservices@cccpst.fr



Suivez notre actualité sur notre page Facebook
@EFSGrandPicSaintLoup

Pas à l'aise en collectif ?
COURS PARTICULIER
GRATUIT
Sur RENDEZ-VOUS !

